

RCS : DAX  
Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00102  
Numéro SIREN : 800 334 856  
Nom ou dénomination : SARL LEMBOUGAU

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 228

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[ ]

*certifiée conforme à l'original  
de M. B. B.*



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

[ 3 1 0 3 2 0 2 1 ]

N° SIRET

[ 8 0 0 3 3 4 8 5 6 0 0 0 1 3 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

[ SARL LEMBOUGAU ]

ADRESSE (voie)

[ 20 PROMENADE DU MAIL ]

CODE POSTAL

[ 40480 ]

VILLE

[ VIEUX BOUCAU LES BAINS ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

[ ]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

[ ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

[ 2 ]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

[ 100 ]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Nb de parts ou actions

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Nb de parts ou actions

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Nb de parts ou actions

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Nb de parts ou actions

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

[ M ]

Nom patronymique

[ LAMBOULAS ]

Prénom(s)

[ MARTINE ]

Nom marital

[ ]

% de détention

[ 70.00 ]

Nb de parts ou actions

[ 70 ]

Naissance :

Date

[ 080568 ]

N° Département

[ 82 ]

Commune

[ MONTAUBAN ]

Pays

[ ]

Adresse :

N°

[ 40 ]

Voie

[ AVENUE LA PLACE ]

Code postal

[ 40140 ]

Commune

[ SOUSTONS ]

Pays

[ ]

Titre (2)

[ M ]

Nom patronymique

[ GAUTHIER ]

Prénom(s)

[ LAURENT ]

Nom marital

[ ]

% de détention

[ 30.00 ]

Nb de parts ou actions

[ 30 ]

Naissance :

Date

[ 240959 ]

N° Département

[ 13 ]

Commune

[ SALON DE PROVE ]

Pays

[ ]

Adresse :

N°

[ 35 ]

Voie

[ AV LA PLACE ]

Code postal

[ 40140 ]

Commune

[ SOUSTONS ]

Pays

[ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042020	et clos le	31032021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL LEMBOUGAU		20 PROMENADE DU MAIL	
SIRET	8 0 0 3 3 4 8 5 6 0 0 0 1 3	40480 VIEUX BOUCAU LES BAINS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

**B ACTIVITE**

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 20%	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	2 484	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			

**Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

**Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPÔT (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt de 10 % de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E RECETTES NETTES (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**F ENTREPRISE**

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**G COMPTABILITE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI	X	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
-----	---	-----	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire la contribution de 2,50 % par voie électronique à la date d'émission de votre déclaration par l'intermédiaire de l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télécharger sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), les notices des logiciels agréés ainsi que les modalités d'adhésion au service [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

CABINET MLA  
54 Cours Carnot  
13300 SALON DE PROVENCE  
Tél: 04 90 56 21 38

Tél:

CGA/OMGA Viseur conventionné (CGI)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:

Date: 04/04/2021 Lieu: VIEUX BOUCAU LES BAINS

Qualité et nom du signataire: GERANT

Sig: GALT MCR

N° d'agrément du CGA/OMGA: 1111111111

Examen de conformité: 1111111111



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**H. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, ANSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

**I. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
		Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.		
1	2	3	4	5	6	7	8
M LAMBOULAS MARTINE 40 AVENUE LA PLACE 40140 SOUSTONS	70						
M GAUTHIER LAURENT 35 AV LA PLACE 40140 SOUSTONS	30		20 640				

**J. DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Attections d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



**BILAN - ACTIF**

(1)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 20 PROMENADE DU MAIL 40480 VIEUX BOUCAU LES RAINS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 8 0 0 3 3 4 8 5 6 0 0 0 1 3 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				31 03 2021		31 03 2020	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	271 852	AI	271 852	271 852	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 814	AS	22 012	8 802	11 802
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	2 035	AU	1 906	129	357
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	2 733	BI	2 733	2 733	2 733
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>307 434</b>	<b>23 918</b>	<b>283 516</b>	<b>286 744</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	31 148	BU	31 148	35 220	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	72 684	CA	72 684	56 255	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	10 388	CG	10 388	8 294	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 834	CI	2 834	2 752	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>117 054</b>	<b>CK</b>	<b>117 054</b>	<b>102 521</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>424 487</b>	<b>23 918</b>	<b>400 569</b>	<b>389 265</b>	
	Reverts : (1) Dont droit au bail			CP	2 733	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

\* Des applications concernant cette rubrique ont été déposées dans le cadre de la loi n° 2022

REPORT - NAME

NAME		ADDRESS		CITY		STATE		ZIP	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									
31									
32									
33									
34									
35									
36									
37									
38									
39									
40									
41									
42									
43									
44									
45									
46									
47									
48									
49									
50									
51									
52									
53									
54									
55									
56									
57									
58									
59									
60									
61									
62									
63									
64									
65									
66									
67									
68									
69									
70									
71									
72									
73									
74									
75									
76									
77									
78									
79									
80									
81									
82									
83									
84									
85									
86									
87									
88									
89									
90									
91									
92									
93									
94									
95									
96									
97									
98									
99									
100									

Vertical text on the right margin, possibly a page number or reference code.

Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.000.....)	DA	1 000	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	100		100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	27 850		22 509	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 361		5 341	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	35 311		28 950
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 419		50 410	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	269 754		270 092	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 936		15 899	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 345		3 125	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	19 803		20 789	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	365 258		360 314	
	Ecart de conversion passif *	ED				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	400 569		389 265	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 258		322 581	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			12 675		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <b>SARL LEMBOUGAU</b>		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	108 907	FB	FC	108 907	152 148	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	65 148	FH	FI	65 148
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		174 055	FK	FL	174 055	210 156
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	4 250		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	197	3 534	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	360	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	178 503	214 050
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	69 885	99 904	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	4 072	3 334	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	36 131	32 654	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 807	2 518	
	Salaires et traitements*				FY	46 893	50 847	
	Charges sociales (10)				FZ	7 781	13 034	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	3 228	3 265
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)				GE	662	284	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	170 459	205 840	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	8 044	8 210	
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	10		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 320	1 927	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	1 320	1 927	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(1 310)	(1 927)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	6 734	6 283	

**COMPTON DE BUREAU DE LA RECHERCHE ET DE LA FABRICATION**

1 - RESULTATS COURANTS (IV - V - VI)		2 - RESULTATS FINANCIERS (V - VI)	
Date	Description	Date	Description
1950-01-01	...	1950-01-01	...
1950-01-15	...	1950-01-15	...
1950-01-31	...	1950-01-31	...
1950-02-15	...	1950-02-15	...
1950-02-28	...	1950-02-28	...
1950-03-15	...	1950-03-15	...
1950-03-31	...	1950-03-31	...
1950-04-15	...	1950-04-15	...
1950-04-30	...	1950-04-30	...
1950-05-15	...	1950-05-15	...
1950-05-31	...	1950-05-31	...
1950-06-15	...	1950-06-15	...
1950-06-30	...	1950-06-30	...
1950-07-15	...	1950-07-15	...
1950-07-31	...	1950-07-31	...
1950-08-15	...	1950-08-15	...
1950-08-31	...	1950-08-31	...
1950-09-15	...	1950-09-15	...
1950-09-30	...	1950-09-30	...
1950-10-15	...	1950-10-15	...
1950-10-31	...	1950-10-31	...
1950-11-15	...	1950-11-15	...
1950-11-30	...	1950-11-30	...
1950-12-15	...	1950-12-15	...
1950-12-31	...	1950-12-31	...

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LEMBOUGAU</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	373 942
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	178 513 214 050
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	172 152 208 709
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	6 361 5 341
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	3 434 3 434
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	197 3 534
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	5 107 10 033
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	574 108	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> 2 035 obligatoires <b>A9</b> 3 072			
Dont cotisations facultatives <b>A8</b> aux nouveaux plans d'épargne retraite dont cotisations Madelin <b>A7</b>			
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<b>Exercice N</b>		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	<b>Exercice N</b>		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

4

1970

Exercice 1970		Exercice 1969		Exercice 1968	
Produit	Charges	Produit	Charges	Produit	Charges
<b>1 - BÉNÉFICE OU PÉRIE (Total des produits - total des charges)</b>					
100	100	100	100	100	100
101	101	101	101	101	101
102	102	102	102	102	102
103	103	103	103	103	103
104	104	104	104	104	104
105	105	105	105	105	105
106	106	106	106	106	106
107	107	107	107	107	107
108	108	108	108	108	108
109	109	109	109	109	109
110	110	110	110	110	110
111	111	111	111	111	111
112	112	112	112	112	112
113	113	113	113	113	113
114	114	114	114	114	114
115	115	115	115	115	115
116	116	116	116	116	116
117	117	117	117	117	117
118	118	118	118	118	118
119	119	119	119	119	119
120	120	120	120	120	120
121	121	121	121	121	121
122	122	122	122	122	122
123	123	123	123	123	123
124	124	124	124	124	124
125	125	125	125	125	125
126	126	126	126	126	126
127	127	127	127	127	127
128	128	128	128	128	128
129	129	129	129	129	129
130	130	130	130	130	130
131	131	131	131	131	131
132	132	132	132	132	132
133	133	133	133	133	133
134	134	134	134	134	134
135	135	135	135	135	135
136	136	136	136	136	136
137	137	137	137	137	137
138	138	138	138	138	138
139	139	139	139	139	139
140	140	140	140	140	140
141	141	141	141	141	141
142	142	142	142	142	142
143	143	143	143	143	143
144	144	144	144	144	144
145	145	145	145	145	145
146	146	146	146	146	146
147	147	147	147	147	147
148	148	148	148	148	148
149	149	149	149	149	149
150	150	150	150	150	150
151	151	151	151	151	151
152	152	152	152	152	152
153	153	153	153	153	153
154	154	154	154	154	154
155	155	155	155	155	155
156	156	156	156	156	156
157	157	157	157	157	157
158	158	158	158	158	158
159	159	159	159	159	159
160	160	160	160	160	160
161	161	161	161	161	161
162	162	162	162	162	162
163	163	163	163	163	163
164	164	164	164	164	164
165	165	165	165	165	165
166	166	166	166	166	166
167	167	167	167	167	167
168	168	168	168	168	168
169	169	169	169	169	169
170	170	170	170	170	170
171	171	171	171	171	171
172	172	172	172	172	172
173	173	173	173	173	173
174	174	174	174	174	174
175	175	175	175	175	175
176	176	176	176	176	176
177	177	177	177	177	177
178	178	178	178	178	178
179	179	179	179	179	179
180	180	180	180	180	180
181	181	181	181	181	181
182	182	182	182	182	182
183	183	183	183	183	183
184	184	184	184	184	184
185	185	185	185	185	185
186	186	186	186	186	186
187	187	187	187	187	187
188	188	188	188	188	188
189	189	189	189	189	189
190	190	190	190	190	190
191	191	191	191	191	191
192	192	192	192	192	192
193	193	193	193	193	193
194	194	194	194	194	194
195	195	195	195	195	195
196	196	196	196	196	196
197	197	197	197	197	197
198	198	198	198	198	198
199	199	199	199	199	199
200	200	200	200	200	200

Désignation de l'entreprise : **SARL LEMBOUGAU** Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	271 852	KE		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *					KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	30 814	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers *					KV	1 140	KW	
		Matériel de transport *					KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	895	LC	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	32 849	LO		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		
	Autres participations					8U		8V		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 733	IU		
	TOTAL IV					LQ	2 733	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	307 434	OH			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	271 852	LW	271 852	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	30 814	MK	30 814	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	1 140	MN	1 140
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	895	MT	895
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	32 849	NH	32 849	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		
	Autres participations			IO		OX		OY		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2 733	2F	2 733	
	TOTAL IV			I3		NJ	2 733	NK	2 733	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	307 434	OL	307 434		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CARRIAGE A		CARRIAGE B		CARRIAGE C		CARRIAGE D	
NO.	DESCRIPTION	NO.	DESCRIPTION	NO.	DESCRIPTION	NO.	DESCRIPTION
101	...	101	...	101	...	101	...
102	...	102	...	102	...	102	...
103	...	103	...	103	...	103	...
104	...	104	...	104	...	104	...
105	...	105	...	105	...	105	...
106	...	106	...	106	...	106	...
107	...	107	...	107	...	107	...
108	...	108	...	108	...	108	...
109	...	109	...	109	...	109	...
110	...	110	...	110	...	110	...
111	...	111	...	111	...	111	...
112	...	112	...	112	...	112	...
113	...	113	...	113	...	113	...
114	...	114	...	114	...	114	...
115	...	115	...	115	...	115	...
116	...	116	...	116	...	116	...
117	...	117	...	117	...	117	...
118	...	118	...	118	...	118	...
119	...	119	...	119	...	119	...
120	...	120	...	120	...	120	...
121	...	121	...	121	...	121	...
122	...	122	...	122	...	122	...
123	...	123	...	123	...	123	...
124	...	124	...	124	...	124	...
125	...	125	...	125	...	125	...
126	...	126	...	126	...	126	...
127	...	127	...	127	...	127	...
128	...	128	...	128	...	128	...
129	...	129	...	129	...	129	...
130	...	130	...	130	...	130	...
131	...	131	...	131	...	131	...
132	...	132	...	132	...	132	...
133	...	133	...	133	...	133	...
134	...	134	...	134	...	134	...
135	...	135	...	135	...	135	...
136	...	136	...	136	...	136	...
137	...	137	...	137	...	137	...
138	...	138	...	138	...	138	...
139	...	139	...	139	...	139	...
140	...	140	...	140	...	140	...
141	...	141	...	141	...	141	...
142	...	142	...	142	...	142	...
143	...	143	...	143	...	143	...
144	...	144	...	144	...	144	...
145	...	145	...	145	...	145	...
146	...	146	...	146	...	146	...
147	...	147	...	147	...	147	...
148	...	148	...	148	...	148	...
149	...	149	...	149	...	149	...
150	...	150	...	150	...	150	...

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 012	QA	3 000	QB		QC	22 012
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	783	QE	228	QF		QG	1 011
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	895	QM		QN		QO	895
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	20 690	QV	3 228	QW		QX	23 918
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ON	20 690	OP	3 228	OQ		OR	23 918

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5					R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2					S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9					T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3					V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1					W3
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM				NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV
<b>Total général non venant de reprises</b>	NW	Total général non venant de reprises (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant de reprises (NW - NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

FISCAL YEAR	MONTH	AMOUNT	PERCENT	TOTAL	GENERAL INVESTMENT FUND	
					AMOUNT	PERCENT
2020	01	100000	100	100000	100000	100
2020	02	100000	100	200000	200000	100
2020	03	100000	100	300000	300000	100
2020	04	100000	100	400000	400000	100
2020	05	100000	100	500000	500000	100
2020	06	100000	100	600000	600000	100
2020	07	100000	100	700000	700000	100
2020	08	100000	100	800000	800000	100
2020	09	100000	100	900000	900000	100
2020	10	100000	100	1000000	1000000	100
2020	11	100000	100	1100000	1100000	100
2020	12	100000	100	1200000	1200000	100
2021	01	100000	100	1300000	1300000	100
2021	02	100000	100	1400000	1400000	100
2021	03	100000	100	1500000	1500000	100
2021	04	100000	100	1600000	1600000	100
2021	05	100000	100	1700000	1700000	100
2021	06	100000	100	1800000	1800000	100
2021	07	100000	100	1900000	1900000	100
2021	08	100000	100	2000000	2000000	100
2021	09	100000	100	2100000	2100000	100
2021	10	100000	100	2200000	2200000	100
2021	11	100000	100	2300000	2300000	100
2021	12	100000	100	2400000	2400000	100
2022	01	100000	100	2500000	2500000	100
2022	02	100000	100	2600000	2600000	100
2022	03	100000	100	2700000	2700000	100
2022	04	100000	100	2800000	2800000	100
2022	05	100000	100	2900000	2900000	100
2022	06	100000	100	3000000	3000000	100
2022	07	100000	100	3100000	3100000	100
2022	08	100000	100	3200000	3200000	100
2022	09	100000	100	3300000	3300000	100
2022	10	100000	100	3400000	3400000	100
2022	11	100000	100	3500000	3500000	100
2022	12	100000	100	3600000	3600000	100
2023	01	100000	100	3700000	3700000	100
2023	02	100000	100	3800000	3800000	100
2023	03	100000	100	3900000	3900000	100
2023	04	100000	100	4000000	4000000	100
2023	05	100000	100	4100000	4100000	100
2023	06	100000	100	4200000	4200000	100
2023	07	100000	100	4300000	4300000	100
2023	08	100000	100	4400000	4400000	100
2023	09	100000	100	4500000	4500000	100
2023	10	100000	100	4600000	4600000	100
2023	11	100000	100	4700000	4700000	100
2023	12	100000	100	4800000	4800000	100
2024	01	100000	100	4900000	4900000	100
2024	02	100000	100	5000000	5000000	100
2024	03	100000	100	5100000	5100000	100
2024	04	100000	100	5200000	5200000	100
2024	05	100000	100	5300000	5300000	100
2024	06	100000	100	5400000	5400000	100
2024	07	100000	100	5500000	5500000	100
2024	08	100000	100	5600000	5600000	100
2024	09	100000	100	5700000	5700000	100
2024	10	100000	100	5800000	5800000	100
2024	11	100000	100	5900000	5900000	100
2024	12	100000	100	6000000	6000000	100
2025	01	100000	100	6100000	6100000	100
2025	02	100000	100	6200000	6200000	100
2025	03	100000	100	6300000	6300000	100
2025	04	100000	100	6400000	6400000	100
2025	05	100000	100	6500000	6500000	100
2025	06	100000	100	6600000	6600000	100
2025	07	100000	100	6700000	6700000	100
2025	08	100000	100	6800000	6800000	100
2025	09	100000	100	6900000	6900000	100
2025	10	100000	100	7000000	7000000	100
2025	11	100000	100	7100000	7100000	100
2025	12	100000	100	7200000	7200000	100
2026	01	100000	100	7300000	7300000	100
2026	02	100000	100	7400000	7400000	100
2026	03	100000	100	7500000	7500000	100
2026	04	100000	100	7600000	7600000	100
2026	05	100000	100	7700000	7700000	100
2026	06	100000	100	7800000	7800000	100
2026	07	100000	100	7900000	7900000	100
2026	08	100000	100	8000000	8000000	100
2026	09	100000	100	8100000	8100000	100
2026	10	100000	100	8200000	8200000	100
2026	11	100000	100	8300000	8300000	100
2026	12	100000	100	8400000	8400000	100
2027	01	100000	100	8500000	8500000	100
2027	02	100000	100	8600000	8600000	100
2027	03	100000	100	8700000	8700000	100
2027	04	100000	100	8800000	8800000	100
2027	05	100000	100	8900000	8900000	100
2027	06	100000	100	9000000	9000000	100
2027	07	100000	100	9100000	9100000	100
2027	08	100000	100	9200000	9200000	100
2027	09	100000	100	9300000	9300000	100
2027	10	100000	100	9400000	9400000	100
2027	11	100000	100	9500000	9500000	100
2027	12	100000	100	9600000	9600000	100
2028	01	100000	100	9700000	9700000	100
2028	02	100000	100	9800000	9800000	100
2028	03	100000	100	9900000	9900000	100
2028	04	100000	100	10000000	10000000	100
2028	05	100000	100	10100000	10100000	100
2028	06	100000	100	10200000	10200000	100
2028	07	100000	100	10300000	10300000	100
2028	08	100000	100	10400000	10400000	100
2028	09	100000	100	10500000	10500000	100
2028	10	100000	100	10600000	10600000	100
2028	11	100000	100	10700000	10700000	100
2028	12	100000	100	10800000	10800000	100
2029	01	100000	100	10900000	10900000	100
2029	02	100000	100	11000000	11000000	100
2029	03	100000	100	11100000	11100000	100
2029	04	100000	100	11200000	11200000	100
2029	05	100000	100	11300000	11300000	100
2029	06	100000	100	11400000	11400000	100
2029	07	100000	100	11500000	11500000	100
2029	08	100000	100	11600000	11600000	100
2029	09	100000	100	11700000	11700000	100
2029	10	100000	100	11800000	11800000	100
2029	11	100000	100	11900000	11900000	100
2029	12	100000	100	12000000	12000000	100
2030	01	100000	100	12100000	12100000	100
2030	02	100000	100	12200000	12200000	100
2030	03	100000	100	12300000	12300000	100
2030	04	100000	100	12400000	12400000	100
2030	05	100000	100	12500000	12500000	100
2030	06	100000	100	12600000	12600000	100
2030	07	100000	100	12700000	12700000	100
2030	08	100000	100	12800000	12800000	100
2030	09	100000	100	12900000	12900000	100
2030	10	100000	100	13000000	13000000	100
2030	11	100000	100	13100000	13100000	100
2030	12	100000	100	13200000	13200000	100
2031	01	100000	100	13300000	13300000	100
2031	02	100000	100	13400000	13400000	100
2031	03	100000	100	13500000	13500000	100
2031	04	100000	100	13600000	13600000	100
2031	05	100000	100	13700000	13700000	100
2031	06	100000	100	13800000	13800000	100
2031	07	100000	100	13900000	13900000	100
2031	08	100000	100	14000000	14000000	100
2031	09	100000	100	14100000	14100000	100
2031	10	100000	100	14200000	14200000	100
2031	11	100000	100	14300000	14300000	100
2031	12	100000	100	14400000	14400000	100
2032	01	100000	100	14500000	14500000	100
2032	02	100000	100	14600000	14600000	100
2032	03	100000	100	14700000	14700000	100
2032	04	100000	100	14800000	14800000	100
2032	05	100000	100	14900000	14900000	100
2032	06	100000	100	15000000	15000000	100
2032	07	100000	100	15100000	15100000	100
2032	08	100000	100	15200000	15200000	100
2032	09	100000	100	15300000	15300000	100
2032	10	100000	100	15400000	15400000	100
2032	11	100000	100	15500000	15500000	100
2032	12	100000	100	15600000	15600000	100
2033	01	100000	100	15700000	15700000	100
2033	02	100000	100	15800000	15800000	100
2033	03	100000	100	15900000	15900000	100
2033	04	100000	100	16000000	16000000	100
2033	05	100000	100	16100000	16100000	100
2033	06	100000	100	16200000	16200000	100
2033	07	100000	100	16300000	16300000	100
2033	08	100000	100	16400000	16400000	100
2033	09	100000	100	16500000	16500000	100
2033	10	100000	100	16600000	16600000	100
2033	11	100000	100	16700000		

Désignation de l'entreprise : **SARL LEMBOUGAU**Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 733	UV	2 733	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation entièrement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1		1					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	19		19					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 512		4 512				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	5 279		5 279				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	62 873		62 873					
	Charges constatées d'avance		VS	2 834		2 834					
	<b>TOTAUX</b>			VT	78 250	VU	78 250	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	35 000		35 000					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	19 419		19 419					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 936		17 936						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 679		2 679						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	290		290						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	373		373					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3		3					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	269 754		269 754						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 803		19 803						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	365 258	VZ	365 258					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	36 286	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 601	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formularies fiscaux pour SARL LEMBOUGAU, Exercice N, clos le : 31/03/2021. Sections: I. RÉINTEGRATIONS (BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE), II. DÉDUCTIONS (PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE), III. RÉSULTAT FISCAL. Includes fields for designations, various taxes, and final fiscal results.







Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU Néant  \*

**I. SUIVI DES DEFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

**II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 928
---	----	-------

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
<b>Charges à payer</b>				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Designation de l'entreprise : <b>SARL LEMBOUGAU</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	5 341		Dividendes	- Autres réserves	ZD	5 341					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	5 341			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	5 341				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	14 439		10 501					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 215		4 013					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	18 476		18 141					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	36 131		32 654					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	521		525					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 286		1 993					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 807		2 518					
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	11 287		14 885					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 370		11 786					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	23 648							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : voir surcoût page 2032-10 et 2032-11 du formulaire des lignes 1 à 19 de la colonne (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values et moins-values (11)

(A)

(B)

(C) ventilation par taux

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.







Désignation de l'entreprise : SARL LEMBOUGAU

Néant  \*

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12.8% <input type="checkbox"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="checkbox"/> *	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



formulaire obligatoire  
(article 53 A du code  
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LEMBOUGAU</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**16**

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LEMBOUGAU</b>				Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : <b>01/04/2020</b>		et clos le : <b>31/03/2021</b>		Durée en nombre de mois
		1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>				
Effectif moyen du personnel * :				3
dont apprentis		YP		
dont handicapés		YF		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				
				RL
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>				
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				174 055
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				
<b>TOTAL 1</b>				<b>174 055</b>
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				
Subventions d'exploitation reçues				4 250
Variation positive des stocks				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				197
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				
<b>TOTAL 2</b>				<b>4 448</b>
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>				
Achats				69 885
Variation négative des stocks				4 072
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				18 257
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				662
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				
<b>TOTAL 3</b>				<b>92 876</b>
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				85 627
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				85 627
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>				
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	174 055	Effectifs au sens de la CVAE *
				EY
				3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ
				31/12/2020
Date de cessation			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.



**LEMOUGAU**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 20 Promenade du Mail**  
**40 480 VIEUX BOUCAU LES BAINS**  
**RCS DE DAX 800 334 856**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés.

Aucune convention n'est intervenue sur l'exercice clos au 31 MARS 2021

Fait à Vieux Boucau

Le 25 septembre 2021

**LA GERANCE**

**S.A.R.L. LEMBOUGAU**  
20, mail André Rigal  
40480 VIEUX BOUCAU LES BAINS  
Tél: 05 58 48 36 66  
Siret: 800 334 856 000 13



LEVIROCAL  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 20 Promenade de Mail  
10 480 VITTEZ BOCCAL LES BAINS  
RCS DE LAZ 800 334 886

ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2021  
RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Messieurs, Mesdames,

En application de l'article L. 228-19 du Code de Commerce nous devons à votre connaissance les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et l'un de ses associés.

Aucune convention n'est intervenue sur l'exercice clos au 31 MARS 2021

Fait à Vieux Buisson

Le 25 septembre 2021

LA GERANCE

**LEMBOUGAU**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 20 Promenade du Mail**  
**40 480 VIEUX BOUCAU LES BAINS**  
**RCS DE DAX 800 334 856**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2021**

L'an 2021, Le 25 septembre, A dix heures,

Les associés de la société LEMBOUGAU, société au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence *signée* par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Laurent GAUTHIER, .....30 parts  
Madame Martine LEMBOULAS, ..... 70 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame LEMBOULAS Martine, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ML

**LEMBOUCAU**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 20 Promenade de l'Alain  
40 180 / LEMBOUCAU LES BAINS  
SOS DE LA RUE 311 876

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Le 28 septembre 2021 dix heures

La société de la société LEMBOUCAU, société au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Il est établi que l'ensemble des parts de la société a été représenté en séance par les associés présents en séance.

Sont présents :

Monsieur Laurent GAUTHIER ..... 30 parts  
Madame Marine LEMBOUCAU ..... 70 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement convoquée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame LEMBOUCAU, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la *gérance*,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 et quitus à la gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation de la rémunération de la *Gérance*,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ML

## ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021 et de la Gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation de la rémunération de la Gérance

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021,
- le rapport de gestion établi par la Gérance
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenue à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la Gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 6 361 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée *Générale* approuve la proposition de la gérance et décide *d'affecter le bénéfice* de l'exercice s'élevant à 6 361 euros de la manière suivante

La totalité en autres réserves	6 361 euros
--------------------------------	-------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 35 311 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

ML

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2021, tels qu'ils lui ont été présentés. Lesdits comptes font apparaître un bénéfice de 6 361 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 361 euros de la manière suivante

à 361 euros

La totalité en autres réserves

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 36 311 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle de la gérance pour un montant de 20 640 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les cogérants associés.

**LEMOULAS Martine**



**GAUTHIER Laurent**



## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle de la gérance pour un montant de 50 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les coprésents associés.

GAUTHIER Laurent

LEMBOLAS Martine

**LEMBOUGAU**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 20 Promenade du Mail**  
**40 480 VIEUX BOUCAU LES BAINS**  
**RCS DE DAX 800 334 856**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 361 euros de la manière suivante

La totalité en autres réserves 6 361 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 35 311 euros.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2021**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Certifié conforme à l'original

La Gérance

certifié  
conforme à  
l'original



LEMBORICAL  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 20 Promenade du Mail  
40 180 VITTEZ ROTORUALES BAINS  
RCS DE LAZ 800 331 826

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 25 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice  
clos le 31 mars 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide  
d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 381 euros de la manière  
suivante

La totalité en autres réserves 381 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de  
32 311 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2021

Cette résolution est adoptée à  
l'unanimité.

Certifié conforme à l'original

La Gérance